

## Communiqué de presse

Berne, le 29 août 2023

### **curafutura invite les politiques à prendre leurs responsabilités et à mettre en œuvre trois réformes prioritaires pour améliorer l'efficacité et freiner les coûts de la santé**

*A long terme, un débat sur l'étendue et l'élargissement continu du catalogue de prestations de l'assurance de base est indispensable*

**«Le temps du diagnostic est révolu, il faut maintenant passer à la la thérapie du système de santé», a souligné le président de curafutura, Konrad Graber, ce mardi lors de la conférence de presse annuelle. Les mesures efficaces sont connues: premièrement le financement uniforme EFAS, deuxièmement la révision du tarif médical et troisièmement, l'utilisation accrue de génériques. curafutura demande aux politiques de prendre leurs responsabilités et de mettre en œuvre rapidement ces trois réformes, qui représentent ensemble un potentiel d'économies de plusieurs milliards de francs. En outre, un débat sur l'étendue du catalogue de prestations de l'assurance de base est nécessaire à long terme, car celui-ci n'a cessé d'être élargi depuis l'entrée en vigueur de la LAMal, ce qui entraîne une forte augmentation des coûts.**

«L'évolution des coûts dans l'assurance de base est actuellement préoccupante», a affirmé le directeur de curafutura, Pius Zängerle. Au cours des douze derniers mois, pratiquement tous les groupes de coûts affichent une hausse importante. Face à cette évolution, curafutura exhorte les responsables politiques à agir et à mettre en œuvre de façon prioritaire les trois grandes réformes du système de santé. Sans elles, les nouvelles idées auront tendance à échouer, car ces réformes constituent le fondement du système de santé et permettent d'éliminer les principales mauvaises incitations.

«Il est tout à fait possible de réformer et d'améliorer le système de santé, mais cela nécessite que tous les échelons politiques prennent leurs responsabilités», a souligné le président de curafutura, Konrad Graber. Tout d'abord, le Parlement peut adopter la réforme du financement uniforme de l'ambulatoire et du stationnaire EFAS d'ici fin 2023. Cela fait 14 ans qu'il est question d'EFAS, dont le potentiel d'économies est estimé de 1 à 3 milliards de francs.

Deuxièmement, le Conseil fédéral a la compétence d'approuver les nouveaux tarifs médicaux ambulatoires et de remplacer ainsi le TARMED. La demande d'approbation du TARDOC sera soumise au Conseil fédéral d'ici fin 2023. Grâce à son concept strict de neutralité des coûts, le TARDOC permet des économies à hauteur de 600 millions de francs dans les trois années suivant son entrée en vigueur.

Pour finir, curafutura demande au Conseil fédéral et au Département fédéral de l'intérieur à faire entrer en vigueur pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024 la révision des marges de distribution pour les médicaments. Le système actuel génère pour les médecins et les pharmaciens des incitations à remettre les médicaments originaux en lieu et place de génériques meilleur marché. La réforme, dont le Conseil fédéral avait été chargé en 2009 dans le cadre d'une motion, permet d'économiser plusieurs centaines de millions de francs par an grâce à la substitution plus fréquente de médicaments originaux par des génériques.



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

### **À long terme: débat sur le catalogue des prestations**

«À côté de ces trois réformes, qui peuvent être adoptées rapidement, un débat sur le catalogue des prestations de l'assurance de base sera également nécessaire à long terme», a déclaré Andreas Schönenberger, CEO de Sanitas. Le catalogue des prestations a été constamment élargi depuis l'entrée en vigueur de la LAMal. Cette extension des prestations prises en charge contribue à la hausse des coûts. «Il n'est pas acceptable que les politiques commandent constamment de nouvelles prestations et qu'ils se plaignent ensuite des surcoûts ainsi engendrés. »

### **Contact pour les médias:**

Adrien Kay, responsable communication, 079 154 63 00, [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)